

Inscription

Saison 2020 / 2021



cadre USC n° adhérent :

Section
Escalade
de 20h à 22h



mardi jeudi

Maison des Sportifs
151, route de Bezons

78420 - CARRIERES SUR SEINE

☎ 01 39 68 17 73 – Fax 01 39 68 07 27

www.usc.asso.fr

Email : secretariatgeneral@usc.asso.fr

DEMANDE D'ATTESTATION (CE)

par COURRIER

par MAIL

(Joindre une enveloppe timbrée)

RENOUELEMENT (déjà inscrit à l'USC la saison dernière, quelle que soit la section)

NOUVELLE INSCRIPTION A L'USC

Inscription cette saison dans plusieurs sections de l'USC ?

OUI

NON

Si OUI, la(les) quelle(s) :

ADHERENT

NOM : NOM de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :/...../..... Sexe F M

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ dom. : ☎ prof. : ☎ port. :

📧 Email : @

Merci d'écrire lisiblement afin d'éviter les erreurs de saisie de votre adresse Email.

REPRESENTANTS LEGAUX (pour les mineurs)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ dom. : ☎ père : ☎ mère :

📧 Email : @

Merci d'écrire lisiblement afin d'éviter les erreurs de saisie de votre adresse Email.

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM, prénom ☎

NOM, prénom ☎

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) (représentant légal de l'enfant)

certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Association (disponible sur le Site Internet www.usc.asso.fr ou au secrétariat) et m'engage à le respecter,

accepte que mon enfant ou moi soit hospitalisé, en cas d'urgence, et autorise le responsable à prendre toutes dispositions nécessaires.

Date : / / Signature (du représentant pour les mineurs)

Si la diffusion, sur l'un de nos outils de communication, d'une photo de vous ou votre enfant ne vous convient pas, signalez-le au secrétariat

Inscription Saison 2020 / 2021



Section
Escalade



DOCUMENTS A FOURNIR

- La **fiche d'inscription** complétée et signée
- 1 **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'Escalade
- 1 **enveloppe timbrée** libellée à votre nom et adresse, si vous avez coché la case « DEMANDE D'ATTESTATION (CE) »
- Le **règlement** de la cotisation : Les cotisations sont fixées forfaitairement pour la durée de la saison sportive, les activités étant suspendues pendant vacances scolaires.

	Adhésion USC	Cotisation Section (Licence FFME incluse)	TOTAL à Payer
Jeunes : de 12 ans à 17 ans*	24,00 €	105,00 €	129.00 €
Adultes : à partir de 18 ans	24,00 €	126,00 €	150,00 €

***le jeune doit avoir moins de 18 ans sur l'ensemble de la saison, soit du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021**

Soustraire les 24 € d'adhésion si vous les avez déjà réglés auprès d'une autre section de l'USC (l'adhésion est payable une seule fois pour l'année)	- €
Avoir COVID-19 pour les adhérents inscrits en 2019/2020 Jeunes : -9€ / Adultes : -12€	- €
Réduction famille de 25% sur la cotisation section, à partir de la 3 ^{ème} personne de la même famille pratiquant l'Escalade à l'USC	- €
TOTAL à régler €

- PAR CHEQUE**, à l'ordre de l'U.S.C., possibilité d'échelonner les paiements en 2 ou 3 fois (montant sans virgule) :

Encaissement le 10 du mois (1^{er} encaissement septembre ou octobre)

Indiquez au dos du chèque : le mois d'encaissement et le nom et prénom de l'adhérent

1^{er} chèque : Banque : - n° chèque : - montant : €

2^{ème} chèque : Banque : - n° chèque : - montant : €

3^{ème} chèque : Banque : - n° chèque : - montant : €

- ESPECES** : € **PASS** +(collégiens et lycéens 78) : 20€ 60€ 80€

- EN CHEQUES LOISIRS (CAF)**, dûment complétés de votre nom et adresse.

Nombre de coupons : 10€ x = €

- EN CHEQUES VACANCES (CV) / COUPONS SPORTS (CS)**, dûment complétés de votre nom et adresse.

Nombre de CV : 10€ x + 20€ x + 25€ x + 50€ x = €

Nombre de CS : 10€ x + 20€ x + 25€ x + 50€ x = €

HORAIRES DES COURS

JOURS	HEURE	LIEU
mardi	20h00 à 22h00	Gymnase les Pierres Vives
jeudi	20h00 à 22h00	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Miguel TIBURCE – escalade@usc.asso.fr – site : www.usc.asso.fr

ou au gymnase des Pierres Vives sur les heures de cours